







NETTOYANT TRACES VERTES CONCENTRE

Destructeur de mousse concentré pour toiture mur, façade, etc

MODE D'EMPLOI

Ne pas appliquer par temps de pluie - Protéger la végétation environnante - Ne pas déverser dans les bassins. les rivières et les plans d'eau - Eviler tout contact avec les poissons

Mise en œuvre :

- 1) En cas de mousse épaisse ou de grosses plagues de lichens, procéder au préalable par un grattage ou un brossage.
- Par des températures supérieures à 25°C, humidifier la surface à traiter pour la refroidir et laisser sécher.
- 3) Diluer NETTOYANT TRACES VERTES CONCENTRE à 10% dans de l'eau puis appliquer la solution sur le support à l'aide d'un pulvérisateur, d'un rouleau ou d'un pinceau.

Ne jamais rincer après l'application - Il faut une période sans pluie de 24 heures après l'application Température optimale d'utilisation comprise entre 10 et 25°C

LEGISLATION

Contient entre autres : agents de surface cationiques 15 ou plus, mais moins de 30%, agents de surface non ioniques moins de 5%, colorants, parfums, Substances actives : chlorure de benzalconium (CAS 68424-85-1) 159g/kg et chlorure de didécyldimethylammonium (CAS 7173-51-5) 10g/kg. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette. Contacter le centre antipoison de Nancy au 03.83.32.36.36. L'emballage peut être éliminé en tant que déchet non dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ces déchets. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. A usage professionnel. Utilisation du produit : biocide de surfaces. Type de préparation : concentré liquide. TP2 et TP10. Conforme à la norme européenne EN1276 pour son activité bactéricide en condition de saleté à la dilution de 1% pour un temps de contact de 5min. Date de péremption :

- 3 ans après la 1ere ouverture. H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 - P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 - P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous
 - les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer,
 - P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 - P405 Garder sous clef.
 - P501 Éliminer le contenu/récipient comme un déchet dangereux.





COR'NET

4 AV Leopold Marcou 19120 Beaulieu sur Dordogne Tel: 06.49.48.89.42 / 05.55.91.78.35 Mail: jjquaegebeur@cor-net.fr

LOT Nº: 4403